



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

réforme

Question au Gouvernement n° 2295

Texte de la question

RÉFORME DES RETRAITES

M. le président. La parole est à M. Henri Jibrayel, pour le groupe socialiste, radical, citoyen et divers gauche.

M. Henri Jibrayel. Monsieur le Premier ministre, vous êtes généralement le premier à vouloir rafraîchir la mémoire de chacun. À mon tour je voudrais vous rappeler quelques dates.

1993 : Nicolas Sarkozy se dit fier d'avoir voté en faveur de la retraite à soixante ans. *(Rires.)* Janvier 2007 :

Nicolas Sarkozy affirme que le droit à la retraite à soixante ans doit demeurer. Mai 2007, entre les deux tours de l'élection présidentielle : Nicolas Sarkozy prétend que, grâce à la réforme Fillon, le système de retraites est équilibré jusqu'en 2020.

Aujourd'hui hélas, le Gouvernement évalue le déficit à 32 milliards d'euros. *(Exclamations sur les bancs du groupe UMP.)*

Si vous avez perdu la mémoire, ne perdez pas au moins l'occasion de réaliser une réforme des retraites juste, efficace et durable. Ne vous contentez pas de rafistolage et n'ignorez pas la question de la pénibilité que vous remettez sans cesse en cause ! *(Vives exclamations sur les bancs du groupe UMP.)* Le niveau des pensions versées ne cesse de baisser depuis sept ans ; un million de retraités vivent sous le seuil de pauvreté : les réformes de 1993 et de 2003 n'y ont rien changé.

Les déficits ne sont pas une fatalité, nous l'avons prouvé : ces comptes étaient bénéficiaires en 2002. C'est une question d'ambition et de volonté politique. *(Vifs applaudissements sur les bancs du groupe SRC. — Vives exclamations et rires sur les bancs du groupe UMP.)*

Aurez-vous le courage, en pensant aux générations futures, d'élargir l'assiette des prélèvements à d'autres revenus que les salaires ? Et allez-vous rapidement augmenter leur pouvoir d'achat de nos aînés ? *(Applaudissements sur les bancs du groupe SRC.)*

M. le président. La parole est à M. Éric Woerth, ministre du travail, de la solidarité et de la fonction publique.

M. Éric Woerth, *ministre du travail, de la solidarité et de la fonction publique*. Vous avez cité plusieurs dates, permettez-moi d'en citer quelques autres.

M. Jean Glavany. N'oubliez pas de citer le Président de la République : " Je ne le ferai pas parce que je n'ai pas reçu de mandat du peuple ! "

M. Éric Woerth, *ministre du travail*. 1993 : réforme des retraites, le parti socialiste est totalement absent. 2003 : réforme des retraites, le parti socialiste est totalement absent. 2007 : défaite du parti socialiste ; 2008 : réforme des régimes spéciaux, le parti socialiste est encore et toujours absent. *(Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe UMP. — Vives protestations sur les bancs du groupe SRC.)*

C'est mal parti pour la présence du parti socialiste lors de la réforme des retraites en 2010 ! *(Vives exclamations sur les bancs du groupe SRC.)* C'est très, très mal parti ! Et vous dites avoir un projet, mais vous n'y croyez pas vous-même ! *(Mêmes mouvements.)*

M. Jean Mallot. Et vous, vous en avez un ? Nous aimerions le connaître !

M. Éric Woerth, *ministre du travail*. Voilà la réalité : vous pouvez bien nous donner des cours, vous pouvez bien essayer de nous poser des questions sur le sujet, il faudrait déjà que vous vous posiez des questions à vous-même ! *(Vives protestations sur les bancs du groupe SRC.)*

Considérez-vous que la réforme des retraites est une réforme nécessaire pour le pays ? Répondez ! *(Vives*

protestations sur les bancs du groupe SRC.) Considérez-vous que, dans le régime par répartition, la solidarité entre les générations est une question qui se pose ? Aujourd'hui, vous répondez toujours et systématiquement : non ! (*Mêmes mouvements.*)

Vous nous dites que la pénibilité est quelque chose d'important : elle sera intégrée à la réforme que nous vous proposerons, alors qu'elle ne figure pas dans votre pseudo-projet. (*Applaudissements sur quelques bancs du groupe UMP. — " C'est faux ! " sur les bancs du groupe SRC.)*)

M. Jean Mallot. menteur !

M. Éric Woerth, *ministre du travail*. La pénibilité, c'est souvent une affaire de carrières longues. Où étiez-vous quand, en 2003, François Fillon a fait voter la possibilité de partir plus tôt pour ceux qui ont commencé à travailler jeunes ? (*Vifs applaudissements sur les bancs du groupe UMP - Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe NC.. — Huées sur les bancs du groupe SRC.)*)

Données clés

Auteur : [M. Henri Jibrayel](#)

Circonscription : Bouches-du-Rhône (4^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 2295

Rubrique : Retraites : généralités

Ministère interrogé : Travail, solidarité et fonction publique

Ministère attributaire : Travail, solidarité et fonction publique

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 2 juin 2010

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 2 juin 2010